Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 030-213000284-20260923-2026_09_118-DE

REÇU LE 2026A/00427
09 FEV. 2026
MAIRIE DE
BAGNOLS SUR CEZE

Bagnols sur Cèze le 6 Février 2026

Demande de subvention exceptionnelle

du Ski Club Bagnols Maroule (SCBM) à la mairie de Bagnols

Monsieur Le Maire,

Le Ski Club Bagnols Marcoule existe depuis 66 années, avec 234 adhérents (pour la saison 2024/2025), il est le deuxième Club du Languedoc avec une des plus grandes écoles de ski du Comité Cévennes Languedoc.

Chaque année le Club organise 10 sorties de ski le samedi, 3 week-ends adultes pendant la saison et un stage Skis et Snow aux vacances scolaires de février/mars réservé aux enfants.

Ce stage aura lieu cette année à Vars du 1er au 7 mars avec une cinquantaine d'enfants dont un bon nombre de Bagnols sur Cèze.

Pour se rendre sur les lieux de ce stage, il est nécessaire de s'y rendre en bus moyennant 3 500 € et également de louer un minibus pour la semaine au prix d'environ 800 €.

C'est pourquoi nous vous demandons une subvention exceptionnelle de 2 000 euros afin de limiter le déficit.

Les Co-Présidents

Jean-Marie SAGE

Thierry BRUN